Gestionnaire C.C.A.S de La Londe

PROJET D'ETABLISSEMENT

« LA MAISON DE LA SOURIS VERTE »

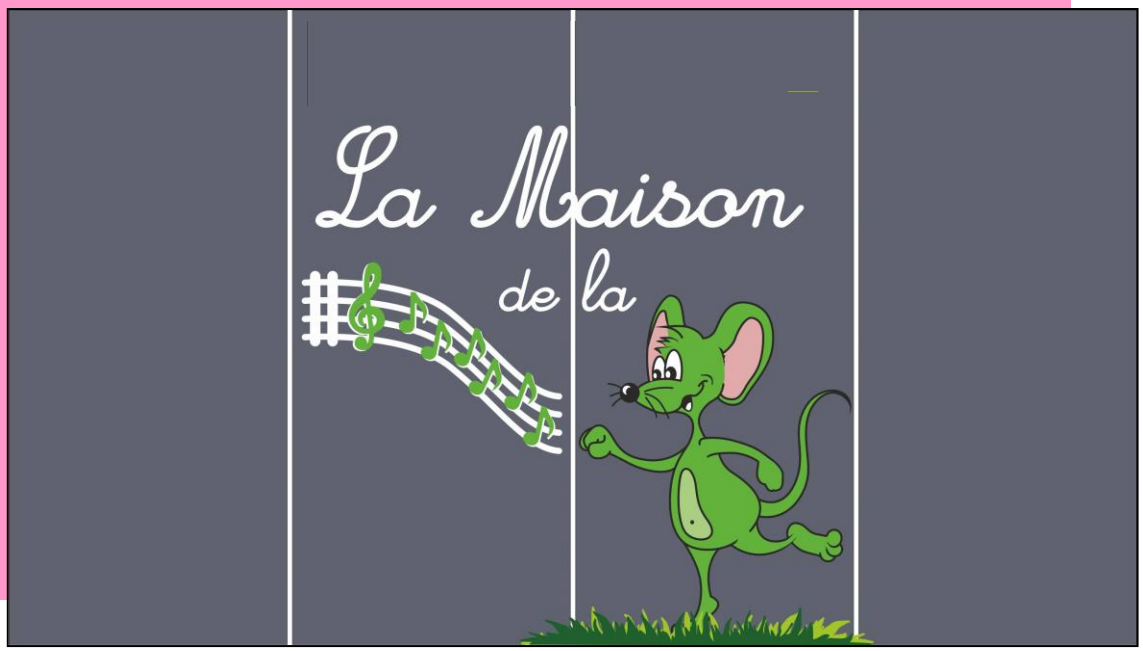

Crèche Multi-Accueil
La Maison de la Souris Verte
40 Rue des fusillés
76500 La LONDE
02 35 81 38 11
maisondelasourisverte@mairielalonde.fr

SOMMAIRE

Préambule

I. LE PROJET SOCIAL

- Présentation du service et du cadre politique
- Éléments du Contrat Enfance Jeunesse

1. L'Environnement

- L'évolution du contexte local
- Les indicateurs démographiques
- Offre existante sur le territoire
- La capacité d'accueil

2. Les besoins recensés

- La demande des familles
- Le traitement de la demande

II. LE PROJET EDUCATIF

1. La Structure et éléments du règlement de fonctionnement

- Autorisation d'ouverture
- Implantation de l'établissement
- Description du lieu d'accueil
- Conditions et nature de l'accueil
- Amplitude d'ouverture
- Tarification appliquée
- Organisation des moyens humains

2. Le Cadre pédagogique de fonctionnement

- Préambule au projet éducatif
- Objectifs généraux et opérationnels
- L'accueil, les soins, le repas et le sommeil
- Le jeu et les espaces ludiques
- La place des familles au sein du lieu d'accueil
- Le travail de l'équipe éducative
- Les partenariats et les projets transversaux

III. SUIVI DU PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

- Le rythme des évaluations du projet
- Les objectifs évaluables
- Les indicateurs : instances et outils mises en place pour l'évaluation
- les personnes impliquées

ANNEXES

PREAMBULE

L'élaboration du projet d'établissement est porté par :

- le projet politique du C.C.A.S de LA LONDE.
- le diagnostic petite enfance du C.C.A.S de LA LONDE.
- le soutien technique de la collectivité gestionnaire de la structure et des partenaires identifiés (services de Protection Maternelle et Infantile du département et la CAF).

Le projet d'établissement a pour ambition d'évoluer et d'être ajusté au besoin en fonction de :

- la politique sociale et familiale.
- la réglementation.
- la concertation avec les familles et l'équipe pluridisciplinaire.
- l'intégration de la structure dans les instances locales de coordination de la politique enfance jeunesse.

I. LE PROJET SOCIAL

➢ Présentation du service et du cadre politique

La Londe est la seule commune de l'ancien Roumois – Pays de Rouen n'ayant pas été rattachée au Département de l'Eure lors de la création des communes (fin 1789). Elle se situe à l'ouest du Canton et plus de la moitié de son territoire est enclavé dans le département de l'Eure.
Au 1er janvier 2013 (source INSEE) sa population s'élève à 2.306 habitants (augmentation de 20 % en 10 ans).

En dépit de l'aspect rural auquel elle renvoie de prime abord, c'est une commune active : petits commerces, relais poste, écoles et un déploiement de services dans les domaines de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Culture et du Sport.

Collectivité territoriale : Mairie de LA LONDE / C.C.A.S de La Londe

- Jean-Pierre JAOUEN - Président du C.C.A.S
- Véronique LEFRANCS - Directrice Générale des Services

➢ Éléments du Contrat Enfance Jeunesse

Dans le cadre de son projet de développement, la Commune de La Londe et, plus particulièrement, la Commission Enfance / Jeunesse a souhaité mettre en avant la problématique de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans sur son territoire.
L'objectif à terme étant une meilleure adéquation entre l'offre développée et les besoins de la population sur son territoire en faveur de la petite enfance.

1. L'ENVIRONNEMENT

➢ Evolution du contexte local

Depuis 2000, la création et le maintien des services à la population dans les domaines de l'enfance et la jeunesse reste une des priorités de développement affichées par la Commune de La Londe.

Pour cela, la Commune de La Londe s'est dotée d'un schéma de développement qui constitue une feuille de route visant à équiper, organiser et pérenniser une offre de services équilibrée sur l'ensemble de son territoire.

Au cours des dix-huit dernières années, l'équipe municipale a orienté sa politique et ses outils de développement (CTL puis CEJ / CEL / CLAS / Ludisport 76...) avec la création de services notamment en faveur de l'enfance et de la jeunesse.
Dans le même temps, la commission en charge de ces dossiers à su rassembler une grande diversité d'acteurs intervenant dans ces domaines (parents, enseignants, associations...). Elle a su mobiliser et créer à l'échelle du territoire un réseau de personnes qui a largement contribué à alimenter la réflexion et faire émerger de nouveaux modes d'organisation.

Si la Commune de La Londe s'est dotée en une dizaine d'années d'équipements et d'actions très diverses dédiés à l'enfance et à la jeunesse des carences persistent encore dans le domaine de la (toute) petite enfance.

Aujourd'hui il s'agit bien de développer une nouvelle offre d'accueil en direction des 0-4 ans.

Ce projet doit s'articuler à l'offre existante enfance/jeunesse et prendre en compte les besoins des familles sur l'ensemble des temps scolaires / péri et extra scolaires.

L'un des objectifs majeurs est de créer un véritable « Pôle Enfance » situé stratégiquement en un même lieu géographique :

- Groupe scolaire maternel – élémentaire
- Maison du Temps Libre
- Structure Multi-accueil petite enfance

Ce projet découle d'un diagnostic et s'appuie sur plusieurs constats.

Trois étapes ont formé ce diagnostic réalisé par le Service Enfance / Jeunesse :

- Un diagnostic territorial.
- Une analyse des besoins par une enquête à la population.
- Schéma de développement : fiche action.

➢ Les indicateurs démographiques

Répartition de la population par tranche d'âge en 2008		
	La Londe %	Département 76 %
0 - 14 ans	20,3	18,60
15 - 29 ans	12,5	19,31
30 - 44 ans	22,2	18,77

Tranche d'âge	**Références années**	**Nombre enfants**
0 - 3 ans	2008 - 2011	86
0 - 3 ans	2012 - 2015	93

Le taux d'activité :

Commune	Nombre total d'hommes actifs	Taux d'activité masculine	Nombre total de femmes actives	Taux d'activité féminine
La Londe	183	89,3 %	191	97,0 %
CAF 762	4.433	80,8 %	4.441	82,1 %

La part des actifs londais en activité est au-dessus de la norme CAF 762.
Concernant la tranche d'âges 0 – 5 ans, 73 couples sont biactifs, ce qui représente 66,4 %, à comparer avec la zone CAF 762 : 37,4 %.
Le taux d'activité des Londais est largement au-dessus des moyennes.

- **Offre existante sur le territoire**

Les modes d'accueil municipaux :

Les ALSH maternel et élémentaire
Ils fonctionnent toute l'année sur l'ensemble des périodes péri et extrascolaires (fermeture Août).
La capacité d'accueil :

- maternel 3 – 6 ans ➔ 32 places
- élémentaire 6 – 12 ans ➔ 100 places

La structure jeunesse
L'accueil des 12 - 17 ans s'effectue sur toutes les périodes péri et extrascolaires sa capacité d'accueil est de 22 places (fermeture Août).

Les séjours
Pour les 8 - 13 ans, durant une semaine (7 jours) aux vacances de printemps.
Pour les 13 - 17 ans, durant une semaine (8 jours) aux vacances d'hiver.
Ces actions sont soutenues par la CAF 76 et la DDCS.

Autres modes d'accueil :

Les assistantes maternelles

Au 12 avril 2018, 12 assistantes maternelles sont recensées sur la commune de La Londe.

A ce jour, nous comptabilisons 35 places

Les assistantes maternelles accueillent des enfants issus de plusieurs secteurs géographiques : La Londe / Elbeuf / Plateau du Roumois.

2. LES BESOINS RECENSES

➢ La demande des familles

• L'analyse des besoins

200 enquêtes ont été diffusées aux familles par le biais de l'école maternelle, élémentaire et la halte-garderie parentale Pomme d'Api.
Un retour de 52 % donne des informations assez précises sur la problématique du mode de garde des jeunes enfants.

• Résultats de l'enquête publique

28 % des interrogés déclarent avoir un enfant de moins de 3 ans. 14 % nous informent qu'ils envisagent, dans un avenir proche, donner naissance à un enfant. Pour eux, le mode de garde idéal est la crèche à 38 %, l'Assistante maternelle à 24 % et, enfin, la halte- garderie pour 13 %.

Les Londais affirment être satisfaits à 48 % de leur mode de garde actuel ; ils utilisent à 45 % les services existant sur le territoire de La Londe et Elbeuf.
Aujourd'hui, ils n'envisagent pas de modifier leur mode de garde, mais 68 % s'expriment pour la création d'une structure d'accueil type « crèche » à proximité de leur domicile.

Quant à l'utilisation de ce service, les Londais signalent :

- à 55 % être prêts à utiliser cette structure.
- à 48 % vouloir un mode de garde à la journée.
- à 44 % vouloir un mode de garde tous les jours de la semaine.
- à 45 % que les horaires d'ouverture et de fermeture soient cohérents avec les horaires de la vie scolaire et des accueils périscolaires municipaux.

A noter, pour des raisons de délais, cette enquête n'a pas été conduite auprès des jeunes couples sans enfant, une étude complémentaire sera nécessaire afin de prendre en compte leurs futurs besoins et attentes dans ce domaine.

Enfin, plusieurs assistantes maternelles durant cette période d'enquête ont exprimé, de façon orale, le besoin de trouver un lieu d'accueil, afin qu'elles puissent organiser et aménager des temps de rencontres et d'échanges de façon régulière.

➢ Le traitement de la demande

Au vu des éléments relevés dans les différentes parties du diagnostic, il est pertinent de visualiser des réponses possibles structurant le schéma d'accueil de la Petite Enfance sur le territoire londais. Ainsi, créer une structure d'accueil de jeunes enfants paraît justifié.

Cette option pourrait présenter plusieurs avantages au regard du contexte local :

- Mise en cohérence des politiques Petite Enfance / Enfance / Jeunesse dans le cadre du CEJ soutenu par la CAF.
- Un accueil de plus grande proximité au service de la population.
- Une complémentarité entre les places d'accueil collectif et individuel.
- Une réponse aux besoins des Assistantes Maternelles de se rencontrer.
- Un choix plus important pour les familles londaises.
- Une structuration plus équilibrée.

II. LE PROJET EDUCATIF

1. LA STRUCTURE ET ELEMENTS DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

➢ Autorisation d'ouverture

L'établissement recueille l'avis d'autorisation d'ouverture de Monsieur le Maire de la commune de LA LONDE depuis le 15 mai 2018
L'établissement bénéficie de l'agrément du Président du Conseil Départemental depuis le 11 juin 2018.

Il délègue au responsable du service de protection maternelle et infantile (PMI) pour valider :

- Les capacités d'accueil.
- Les prestations proposées.
- L'adéquation des locaux.
- Les conditions de fonctionnement de la structure.
- L'effectif du personnel.

La Caisse d'allocation familiale participe au financement du fonctionnement de la structure par le versement de la Prestation de Service Unique, dans le cadre de sa politique d'action sociale et familiale.

➢ Implantation de l'établissement

L'établissement se situe 40 rue des Fusillés à la Londe.
Il est situé à proximité du groupe scolaire, de la bibliothèque, de la maison du temps libre et de la maison des sports.

➢ Description du lieu d'accueil

L'établissement est sécurisé et équipé d'un visiophone.

Un parking est à disposition de tous.

La structure dispose d'un jardin clos avec un espace jeux spécialement conçu pour les enfants.
L'entrée est composée d'un SAS pour y laisser les poussettes puis d'un hall d'accueil aménagé pour enfiler les sur-chaussures.
Un sanitaire public (accessibilité handicapé).
L'accueil des enfants, la restauration et les espaces ludiques sont groupés dans l'unité pédagogique de 90m2.
Trois espaces de repos (sieste et détente des enfants)
Une salle de soin avec un module de change au sein de l'unité pédagogique.
Une salle d'eau pour les enfants regroupe deux toilettes semi-cloisonnés, un lavabo et une douche.
L'accès à l'office-bibonnerie se fait par la pièce principale.

⇨ *Voir plan annexe 1*

Les locaux réservés au personnel sont constitué de : une salle détente et repas, deux vestiaires et sanitaires personnel, une lingerie et un local ménage.
Le bureau de la direction est attenant au hall d'accueil.

L'aménagement architectural a été pensé pour garantir le bien-être des enfants, des parents et des professionnelles (construction avec ossature bois, chauffage au sol, insonorisation...)

- **Conditions et nature de l'accueil**

« La Maison de la Souris Verte » est un établissement d'accueil collectif non permanent.

La capacité d'accueil est de vingt places, agrément délivré par le président du département.

L'établissement a pour mission d'accueillir des enfants de deux mois et demi jusqu'à trois ans révolu en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence et jusqu'à 6 ans révolu en accueil occasionnel ou d'urgence.
Il veille à garantir la santé, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants, dans un lieu adapté où la mixité des âges est privilégiée.

La structure propose des types d'accueil souples et évolutifs afin de répondre au mieux aux besoins des parents.
Ils peuvent être réguliers (à temps plein ou partiels), occasionnels ou dit d'urgence.

- **Amplitude d'ouverture**

Le multi-accueil sera ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sauf jours fériés.
Les dates de fermetures annuelles seront fixées par la commune et communiquées tous les ans aux familles en début d'année civile.
Elles correspondent à trois semaines au mois d'août, une semaine entre le jour de Noël et le jour de l'An.

➢ Tarification appliquée (source CAF)

Barème fixé annuellement par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Composition de la famille/nombre d'enfants	Taux d'effort
1 enfant	0.06%
2 enfants	0.05%
3 enfants	0.04%
4 à 7 enfants	0.03%
8 à 10 enfants	0.02%

Les tarifs plafond et plancher sont fixés annuellement par la CNAF.

La présence, dans la famille, d'un enfant en situation de handicap bénéficiaire de l'AEEH permet d'appliquer le tarif immédiatement inférieur.

En cas de modification de la structure familiale (nombres d'enfants, séparation, changement ou perte d'emploi) la tarification sera actualisée le mois suivant la modification sur la base d'un justificatif.

➢ Organisation des moyens humains

L'équipe éducative pluridisciplinaire est composée de six agents.

⇨ *Voir Fiches de poste annexe 2*

Fonction	Qualification-Grade	Statut	ETP
Directrice	EJE PRINCIPALE	Titulaire FPT	35H
	INFIRMIERE	Titulaire détachement	100% - Temps partiel 80% / an
Auxiliaire de puériculture		Titulaire FPT	35H
	CAP PETITE ENFANCE	Contractuel FPT	35H
	CAP PETITE ENFANCE	Contractuel FPT	35H
	CAP PETITE ENFANCE	C.A.E	20H
Médecin		Vacations	

2. LE CADRE PEDAGOGIQUE DE FONCTIONNEMENT

➢ Préambule au projet éducatif

Les valeurs éducatives présentées ci-dessous prendront leur sens dès l'ouverture de la structure.

Le projet éducatif identifie les objectifs généraux découlant de nos valeurs éducatives, en direction :

- des jeunes enfants,
- des familles,
- de l'équipe du multi-accueil,
- des partenaires du champ éducatif, de la santé et de la politique sociale et familiale.

Le cadre pédagogique présenté ci-dessous est modulable.

Pour autant, cette esquisse a pour objectif de montrer que tous les moments de la journée (accueil, jeux, soins, repos, repas…) sont liés par des valeurs éducatives communes.

Le projet met **l'Enfant au cœur de la réflexion** et doit être pensé, en coopération avec l'équipe éducative.
Les dix principes composant **la charte nationale d'accueil du jeune enfant** nous guideront dans notre réflexion.

« Tout individu est acteur de son développement : il a le droit d'agir de s'exprimer d'être entendu »
« Chaque enfant est un individu unique et nous interroge avec sa spécificité »

➢ Objectifs généraux et opérationnels

- Offrir à l'enfant et à sa famille un accueil de qualité, basé sur le principe de la bienveillance.
- Favoriser le bien être de l'enfant.
- Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Créer au sein de l'équipe une cohérence éducative.
- Créer des partenariats avec les acteurs des champs de l'éducation, de la santé, de la culture, de la politique sociale et familiale locale.

« La Maison de la Souris Verte » sera un lieu d'accueil où la bienveillance guidera notre travail

- Chaque enfant est respecté dans sa globalité (besoins fondamentaux et rythme personnel).
- Chaque enfant peut faire des découvertes, des expérimentations et des acquisitions dans un cadre sécurisant.
- Chaque enfant peut accéder à davantage d'autonomie à son rythme, en toute sécurité.
- Chaque enfant a le droit d'exprimer ses émotions.
- Chaque enfant a le temps de se poser, de rêver, d'observer.
- Le partenariat entre les professionnelles et les parents accompagnera chacune de nos actions dans l'intérêt des jeunes enfants.

Principes de l'Éducation Positive et modalités de mise en œuvre

C'est mettre l'accent sur les points forts de l'enfant dans ses acquisitions.

Les principes sont :

- Le respect mutuel.
- La communication.
- Le renforcement positif par des postures adaptées et des formulations simples.

Respecter et accueillir les émotions l'enfant parce qu'il est une personne, et de plus une personne fragile et sans expérience.
L'enfant perçoit son environnement sans moyens pour le gérer (colère, tristesse, cri, intériorisation...).
Chez l'enfant, les réactions émotionnelles sont parfois intenses et il n'est pas toujours facile pour les adultes de les comprendre, de les accueillir.
L'équipe observera l'enfant pour être à l'écoute de son besoin, l'aider à exprimer avec ses mots son ressenti.

Exemple : au départ de sa figure d'attachement, l'enfant pleure.
Le professionnel peut lui dire : « Tu pleures car tu es triste que maman parte travailler et te laisse. Elle vient te chercher après le goûter, tu es en sécurité avec nous, tu vas bien t'amuser… ».

Chaque professionnel doit prendre en compte l'individualité de chaque enfant dans le groupe.

Être à l'écoute des possibilités réelles de l'enfant

L'adulte doit les découvrir, les prendre en compte, en observant, en se positionnant «en phare», sans être interventionniste à tout prix, dans les moments de jeux, de repas, d'occupation de l'espace, des interactions avec les autres.

Fixer un cadre avec des limites, l'autorité bienveillante

Les enfants ont besoin d'un cadre, de limites, pour se développer.
Les règles sont indispensables et les limites doivent être claires et précises, les interdits doivent être accompagnés d'une explication simple et cohérente.
La LIMITE définit « ce qui est interdit » et surtout tout le champ des possibles.

Exemple d'une formulation claire et positive :
L'interdit est d'aller dans l'office.
Il est préférable de dire « Tu peux aller te promener dans le couloir » dans la salle de jeux plutôt que « tu n'as pas le droit d'aller dans l'office » car l'enfant retiendra « aller »et « office » et s'y rendra.

Nous pourrons introduire l'humour ou le jeu chaque fois que possible.

Il faut tenir compte aussi du tempérament particulier de chaque enfant.

Les demandes faites aux enfants doivent être claires, concrètes, concises et adaptées en fonction de l'âge de l'enfant.

Ces principes :

- donnent du sens à nos pratiques en direction du jeune enfant.
- nous permettent d'entrer dans le monde du tout petit.
- nous invitent à prendre de la hauteur en changeant notre regard posé sur leur vécu émotionnel.

➢ L’accueil, les soins, le repas et le sommeil

Ce sont des moments importants de la journée de l’enfant.
Les professionnels doivent garantir la sécurité physique et affective de l'enfant et favoriser l'acquisition et l'autonomie en respectant le rythme de chacun.

L’accueil de l'enfant

Cet accueil induit un moment de séparation et retrouvailles dont les enjeux sont différents en fonction de l’âge et du développement affectif du tout petit.

• L’adaptation :

L’adaptation est un moment clé de l’accompagnement de l’enfant et doit contribuer à rassurer les enfants, les parents.
Elle permettra d’instaurer une relation de confiance entre les parents l’enfant et l’équipe.
Elle consiste en un temps de familiarisation pour chacun d’entre nous.
Un membre de l'équipe éducative accueillera de manière privilégiée, l’enfant et sa famille.

Dans un premier temps, la présence du parent est essentielle pour échanger à propos des habitudes de vie, des besoins spécifiques de l'enfant : séparation, doudou, repas, sommeil, soins, jeux …et se familiariser avec son enfant à ce nouveau lieu d’accueil (découverte des espaces jeux, repas, soins, sommeil…).

Dans un second temps, des périodes d'absences progressives seront programmées en concertation et ajustées en fonction des observations, des contraintes de chacun et des besoins de l'enfant.

• L’arrivée

Elle aura lieu dans l’unité d’accueil et de jeux des enfants à l’entrée, après avoir inscrit l’enfant à l’aide du « pointage » informatique.
Un membre de l’équipe aura pour fonction d'accueillir l'enfant et son parent.
Il fera preuve d’une écoute active auprès du parent, au sujet d’informations utiles pour le bon déroulement de la journée de l’enfant (santé de l’enfant, qualité et temps du sommeil de la nuit, heure du dernier repas…).
Cet échange se veut court mais de qualité.
Ces informations seront écrites dans un outil de transmission qui sera uniquement partagé avec l’équipe.
Il est important que le parent prévienne simplement de son départ avec le rituel qui lui appartient.

• Le départ - La communication avec les parents

L'enfant peut avoir besoin de temps pour retrouver « sa figure d’attachement » et chaque enfant peut le traduire à sa manière : pleurs, joie, aller et retour entre le parent, l'espace de jeu et l’équipe.
Elle peut aider l’enfant à vivre ce moment en l’anticipant, par la parole et en prévoyant un jeu de courte durée.

Chaque enfant est unique, chaque départ sera personnalisé en veillant à :

- restituer des informations concises, claires qui ont du sens, adaptées à la situation de l'enfant et sa famille.
- respecter au maximum la confidentialité des échanges dans un lieu ouvert.
- contenir, rassurer et assurer la surveillance physique et affective des autres enfants dont les parents sont absents.

L'accompagnement du bébé peut demander plus de précisions (rythme, repas, sieste...).
Lorsque l'enfant grandit, les habitudes de la journée étant connues par les parents, la communication peut être un témoignage positif du quotidien de l'enfant avec une petite anecdote à partir de laquelle le parent peut « tricoter » le reste de la journée.

Le pointage du départ de l'enfant se fera après ce temps de communication.

- **Les soins**

Il est technique et relève de règles d'hygiène et de sécurité à respecter dans le cadre de protocole.
Pour autant, l'adulte a une relation privilégiée avec l'enfant dont il s'occupe ; son attention doit être portée sur l'enfant, sur son bien-être physique et psychique.

Le professionnel doit penser son soin en amont pour lui permettre d'être avec l'enfant physiquement et psychiquement et de passer un moment relationnel privilégié avec lui tout en favorisant l'autonomie.

L'acquisition de la propreté : aller sur le pot ne peut se faire avant l'acquisition de la marche. Cette étape sera pensée en concertation grâce à l'observation de l'enfant par les professionnels et les parents.

- **Les repas et l'alimentation**

Ils seront adaptés en fonction de l'âge de l'enfant.
A partir de 11h30 et 15h30, ils seront proposés en groupe pour les enfants ayant acquis la marche, l'autonomie suffisante pour s'asseoir et utiliser des couverts seuls.
Ils seront individualisés pour les bébés.

Le lait infantile et le lait maternel seront fournis par les parents, dans le respect des protocoles, la structure proposera deux marques d'eau de source pour la préparation des biberons.
Le biberon sera donné par un membre de l'équipe sur un fauteuil adapté et isolé du bruit, si besoin.
Les menus seront établis par une diététicienne de la société Convivio.
Les repas sont élaborés en liaison froide, l'équilibre alimentaire et une texture adaptée (morceaux, mixé) seront garantis.
Les repas de l'enfant seront adaptés en cas d'allergie justifiée par le médecin : un Protocole d'Accueil Individualisé alimentaire sera mis en place.

La disponibilité des professionnelles favorisera l'accompagnement dans l'autonomie, la convivialité et l'éveil au goût :

- Je me lave les mains seul en ayant accès à un lavabo à ma hauteur.
- Je peux mettre la table en ayant accès à de la vaisselle adaptée dans le bahut bas.
- J'apprends à manger seul, je peux utiliser mes mains pour commencer puis découvrir la cuillère.
- Les verres et le pichet d'eau seront à disposition à table.
- J'ai le droit de goûter et de ne pas aimer…

- **Le sommeil**

Chaque enfant a besoin de repos en fonction de son développement et de ses besoins.
Tout enfant sera couché sur le dos.

L'espace repos est aménagé par mixité d'âge, avec du mobilier et linge de lit adaptés selon l'âge et le développement de l'enfant (gigoteuse ou couette, lits hauts barreaux sécurisés sans tour de lits ou lits bas).
Un membre de l'équipe sera présent pour veiller à la sécurité des enfants.

L'enfant dormira le temps nécessaire, il sera réveillé pour le départ de la structure, si urgence ou contexte familial particulier.

- **Le jeu et les espaces ludiques**

Jouer, observer, découvrir, expérimenter, explorer, agir, être en activité...

« L'enfant joue, agit pour son plaisir : il ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue... »

Jouer c'est :

- éprouver le sentiment d'exister.
- reconnaître l'existence de l'autre ce qui enrichit les interactions humaines (besoin de complicité et découverte de la socialisation).
- s'entraîner à exprimer ses émotions (jubiler, attendre, être inquiet, puis rassuré...).
- créer de la pensée dans la relation (deviner, anticiper).

La sobriété de l'installation qui permet à l'enfant d'avoir de la place pour se mouvoir et l'unité d'accueil sont des choix pédagogiques assumés.
Au sein de cette unité d'accueil, nous créerons des espaces ludiques évolutifs en fonction des enfants.

Une tenue confortable est recommandée pour que l'enfant puisse se mouvoir plus aisément.
Dans les moments de jeux, le port de chaussons ne sera pas obligatoire.

- **Les jeux avec les objets**

Les jouets simples permettent à l'enfant d'être l'auteur de ses actions.
Ce choix permettra aux bébés de découvrir une diversité de gestes : taper, secouer, mettre sous, mettre sur, mettre dans, empiler, superposer, aligner...
Nous éviterons les jouets multifonctionnels, bruyants avec lesquels l'enfant est passif ou dépendant.

Les jeux et jouets privilégiés :

- des jouets simples faciles à saisir et à relâcher.
- des jouets en nombre limité.
- des jeux d'exploration sensoriels (balles à picot, bâton de pluie, sablier).
- des jouets de représentations mentales, de langage.
- des jouets de récupération de matériaux, pour « bidouiller ».
- des jeux d'imitation (déguisements, marionnettes, poupées, …).
- des jeux de construction, d'empilement, encastrement, de motricité…

- **Le positionnement du professionnel dans le moment de jeu**

- Il évite de faire à la place de l'enfant.
- Il respecte son envie et le temps qu'il souhaite y consacrer.
- Il accompagne l'enfant en répondant à ses sollicitations.
- Si l'enfant exprime le désir de vivre une autre proposition, il lui accorde si les conditions sont réunies pour mettre en place la demande.
- Si l'enfant ne veut pas participer, l'observation est déjà pour lui une étape qu'il faut respecter.
- Il n'y aura pas d'obligation de résultat ni de production et l'adulte n'attribuera pas la réalisation à un enfant s'il n'y a pas participé.

- **L'éveil de l'enfant qui ne marche pas encore …un accueil particulier**

Avant l'acquisition de la marche, jouer pour un bébé, c'est « être en activité », c'est à dire agir, bouger.
Un espace ludique sera aménagé pour les bébés qui ne se déplacent pas encore au sein de l'unité d'accueil.
Un soin apporté aux éléments sensoriels de l'espace au sol, autour de lui et au-dessus de lui.

Le bébé s'épanouit avec les jeux corporels :

Jouer avec sa bouche et ses mains.
Pour cela nous privilégierons l'usage d'un tapis d'éveil de couleur unie avec peu de jouets, en limitant l'usage du transat qui doit rester un fauteuil de repos.
Le tapis d'éveil peut solliciter ses capacités : plat dos, plat ventre, petit nombre de jouets adaptés, à sa disposition pour l'inciter à aller vers…
Il est important que l'adulte soit assis près de l'enfant en l'accompagnant par le regard et les mots, sans contraindre ses mouvements.

- **La marche**

Pour l'apprenti marcheur, nous veillerons à :

- respecter son choix de déplacement même s'il a fait ses premiers pas.
- ne pas le tenir les bras en l'air.
- à l'intérieur : un espace suffisamment dégagé mais avec des points d'appui.
- à l'extérieur : autant que possible nous ne laisserons pas l'enfant dans la poussette pour le laisser découvrir les sols, les obstacles.

- **Les jeux relationnels**

Le bébé a besoin d'interactions avec l'aide de :

- jeux de communication verbale et non verbale (imitation, désignation, les jeux de doigts …)
- jeux d'apparition-disparition (caché-coucou)
- chants

Les projets pédagogiques que nous souhaiterions approfondir avec l'équipe sont en lien avec :

- La motricité libre
- L'itinérance ludique

➢ La place des familles au sein du lieu d'accueil

Accueillir une personne pour ce qu'elle est, sans jugement de valeur, être à son écoute c'est l'idéal que nous nous souhaitons atteindre pour qu'une collaboration sincère s'établisse entre le parent et les professionnelles.

Deux principes s'imposent :

- L'enfant est au centre du principe éducatif.
- Les parents sont les premiers acteurs de l'éducation.

Notre ambition réside dans la recherche constante d'une entente et d'une complémentarité entre les différents protagonistes et dans le respect de la spécificité et du rôle de chacun.

Notre action est guidée par le principe de l'ouverture à tous.

Un enfant dont le (les) parent(s) s'inscrivent dans un parcours d'insertion professionnelle peut bénéficier d'une place d'accueil au sein de la structure.

La commission petite enfance d'attribution des places met en place un règlement intérieur qui tient compte notamment du critère du parcours d'insertion socio-professionnelle.
Afin de garantir un accueil de qualité de la famille et son enfant, nous nous proposons d'identifier les acteurs locaux de ce champ d'action puis de développer un projet partenarial permettant d'analyser les besoins.

➢ L’accueil d’enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique

L’accueil de l’enfant en situation de handicap ou atteint d’une maladie chronique est un droit fondamental, rappelé par les lois d’orientation du 30 juin 1975 et 2005.
Un enfant en situation de handicap a besoin d’être reconnu comme tout enfant avec ses besoins et dans l’intégralité de son corps.

Il faut :

- avoir une connaissance du développement moteur, psychologique du jeune enfant.
- restituer ce développement dans son contexte de vie.
- prendre conscience que ce sont des enfants fatigables du fait des rendez-vous multiples avec les professionnels du champ de la rééducation.

Notre rôle est de :

- garantir le bien être de l'enfant en lien avec sa famille.
- faire confiance aux parents, leur accorder un espace de parole et ne pas les entraver dans leur fonction parentale.

L’accueil d’un enfant en situation de handicap permet cet effet positif de questionner nos pratiques sur le regard que l’adulte pose sur les enfants en général.

L’établissement est pensé comme un lieu ouvert, de partage et de convivialité pour donner la place légitime aux parents.
Pour autant, il s'accompagne de règles de savoir-vivre et d'un cadre qui sécurise la relation :

- Respecter les horaires d'accueil et d'ouverture-fermeture de la structure.
- Communiquer tout changement.
- Respecter les règles d'hygiène (usage de sur chaussures notamment).
- Respecter les règles d'accès aux locaux techniques et du personnel.
- Respecter l'accès aux espaces intimes des enfants (espace soins, sanitaires des enfants, repos).
- Ces deux espaces ne sont pas interdits mais nécessitent l'autorisation d'un membre de l'équipe éducative et la discrétion du parent.

➢ Le travail de l’équipe éducative

• Que souhaitons nous impulser pour et avec l'équipe ?

Nous souhaitons une complémentarité dans le binôme formé par l'éducatrice de jeune enfant et l'infirmière dont les fonctions, missions et cœurs de métier sont complémentaires.

Chaque professionnelle de l'équipe pluridisciplinaire doit prendre une part active à la mise en pratique du projet d'établissement.
L'équipe de direction s'engage à faire preuve de disponibilité auprès des membres de l'équipe pour impulser, accompagner leur action.

Mettre en œuvre les valeurs éducatives de ce projet nécessite une cohérence de point de vue au sein de l'équipe, où chacun ne peut pas travailler seul de manière isolée où chacun doit travailler son positionnement de professionnel vis à vis de l'enfant et de sa famille.

- **Nos engagements auprès de l'équipe éducative**

Nous souhaitons garantir de bonnes conditions de travail en

- faisant preuve de courtoisie, disponibilité, objectivité et discrétion,
- s'engageant avec des informations fiables,
- expliquant les raisons de toutes tâches ou contraintes nouvelles,
- reconnaissant la valeur professionnelle de chacun,
- en encourageant le départ en formation,
- en déléguant et partageant les responsabilités.

- **Nos attentes auprès de l'équipe éducative**

- être capable d'accomplir les missions fixées dans la fiche de poste, d'évoluer dans son travail, de proposer des projets en fonction des besoins des enfants, de collaborer avec les parents dans le respect de leur fonction.
- savoir estimer le degré de l'urgence et prioriser les informations,
- exprimer son opinion,
- être loyale et rigoureuse,
- faire preuve de distance et discrétion professionnelle (voir statut fonction publique territoriale).

- **La Distance professionnelle**

L'équipe doit trouver la distance professionnelle suffisante, le juste équilibre dans ses relations avec les enfants et les familles.

- Avec les enfants : Etre bienveillant et respecter chaque enfant
- Avec les parents : La relation aux parents se fera dans le respect, dans l'acceptation des différences.

Les professionnels doivent travailler dans la transparence avec les familles.

- le règlement de fonctionnement permet à tous de se situer dans le cadre institutionnel.
- le projet éducatif réunit l'équipe autour de valeurs éducatives communes.
- les réunions permettent aux professionnelles de verbaliser et de partager leurs émotions.
- les formations sont un moyen de prendre de la distance avec le quotidien de la structure.

- **Les partenariats et les projets transversaux**

Un outil au service des enfants, des familles et des professionnels.

Il est essentiel d'instaurer une relation de confiance avec tous les acteurs afin d'assurer une qualité d'accueil et d'accompagnement à apporter à l'enfant.
L'établissement est ancré dans une zone géographique qui favorise les rencontres, les passerelles

et les projets.

Nous avons la volonté d'impulser les projets transversaux avec les acteurs locaux de l'enfance (l'école maternelle, l'accueil de loisirs, le réseau des assistantes maternelles, la bibliothèque, la maison des sports).
Ce travail en transversalité aurait, à terme, pour objectif de créer et garantir une continuité et une cohérence éducative pour l'enfant.

Nous souhaitons également permettre l'ouverture de la structure aux stagiaires des métiers de la petite enfance : c'est un échange riche réciproque.

La diversité des parcours professionnels et de formations nous permettra de créer un réseau de partenaires du champ de l'éducation, de la culture, de la santé, etc. au service de la structure et des familles.
Les modalités des partenariats seront à inventer : réunions, « café des parents », randonnées, rencontres, conférences...

Les services de PMI, la CAF et La commune de La Londe demeurent les trois partenaires réguliers et identifiés de la structure.

III. SUIVI DU PROJET ET INDICATEURS D'EVALUATION

Pendant la période nous mettrons en place un observatoire sur :

- **Le rythme des évaluations du projet**

  - Le projet sera évalué à court, moyen et long terme par l'équipe d'encadrement et de direction.

- **Les objectifs évaluables**

  - le développement de l'établissement.
  - le multi-accueil permet-il de répondre à la demande de manière optimale.
  - la répartition accueil régulier et occasionnel.
  - l'utilisation du logiciel Mikado.

- **Les indicateurs : instances et les outils mises en place pour l'évaluation**

  - Mise en place d'une commission d'attribution des places et à terme d'un portail famille de l'accueil enfance et jeunesse.

- **Les personnes impliquées**

  - Le partenariat avec les acteurs locaux de l'éducation :

École élémentaire et maternelle, Service Enfance/Jeunesse, Services culturel, assistantes maternelles, bibliothèque…

. ANNEXES .

Annexe 1 - Plan

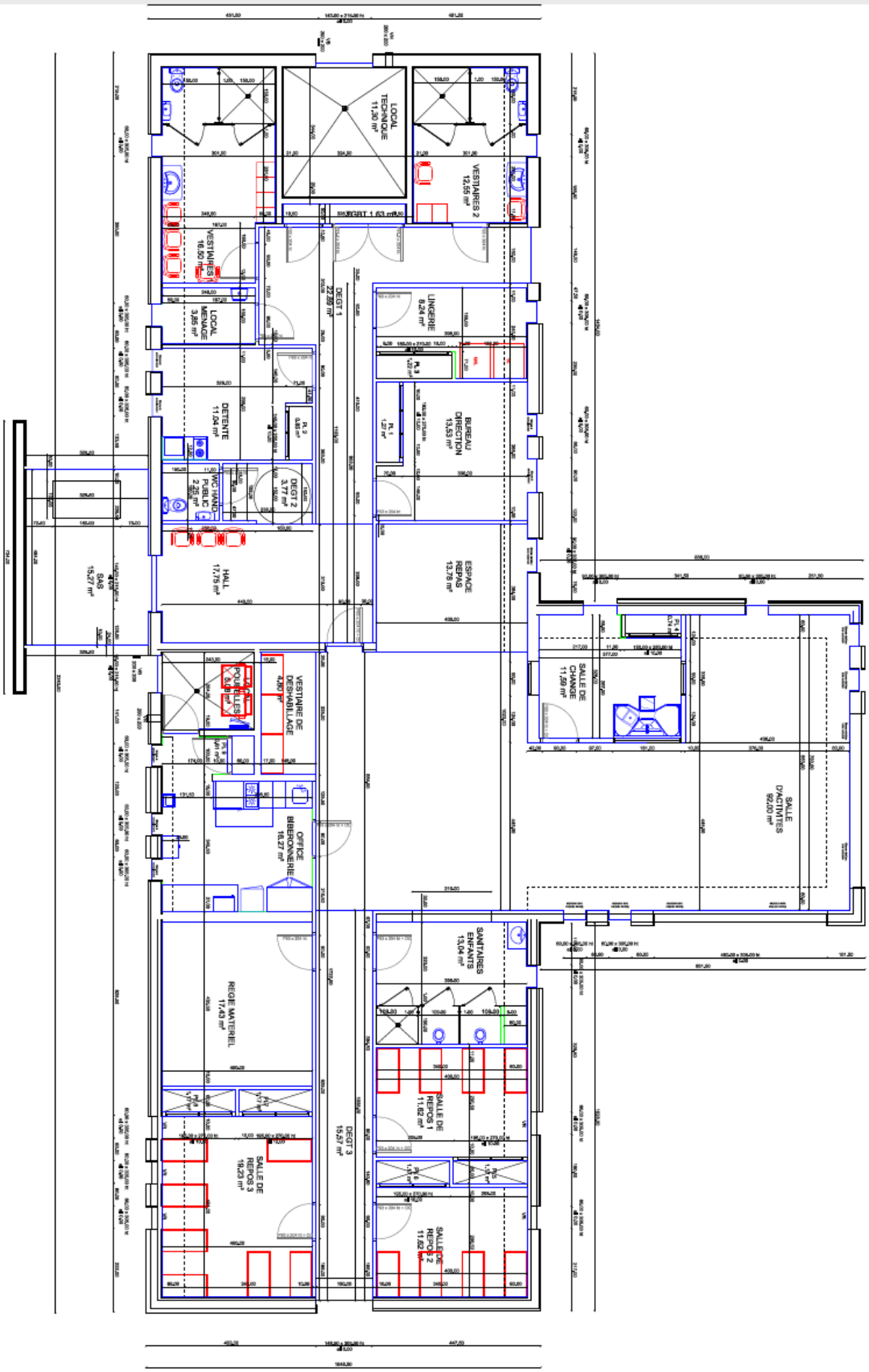

C.C.A.S de La Londe

- FICHE DE POSTE -

INTITULÉ DU POSTE

Directrice d'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
Fonction à Temps Plein, 35 heures annualisées

LIEU D'EXERCICE

➔ Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « La Maison de la Souris Verte »

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

➔ Diriger la structure multi accueil et à terme le relais des assistantes maternelles (RAM)
➔ Élaborer et mettre en œuvre le projet de l'établissement
➔ Coordonner les actions éducatives, médicales et psychopédagogiques.
➔ Assurer le management de l'équipe

ACTIVITÉS DU POSTE

➔ **Définir et mettre en œuvre les projets d'établissement de l'accueil collectif**
- en cohérence avec le projet du département, les politiques publiques, la CAF et les orientations des élus.
- Supervision des activités du RAM
- Élaboration des rapports d'activités et bilans destinés à la CAF

➔ **Coordonner la relation aux familles**
- Information et conseil aux parents sur les modalités des différents types d'accueil
- Prévision des départs
- Inscription et admission des nouveaux enfants après avis de la Commission d'Attribution.
- Gestion des présences et des absences.
- Organisation de l'accueil d'urgence.

➔ **Organiser et contrôler les soins et la surveillance médicale des enfants**
- Développer les moyens de prévention et de promotion de la santé de l'enfant
- Dépister les signes d'appel, de mal être physique ou psychique de l'enfant et alerter les services compétents.
- Organiser et planifier la surveillance médicale des enfants

➔ **Se charger de la gestion comptable et administrative de la structure**
- Élaborer un budget prévisionnel
- Suivre l'exécution budgétaire
- Optimiser les procédures administratives
- Gérer la facturation aux familles
- Gérer la régie de recettes/avances

➔ **Organiser la gestion matérielle de la crèche**
- Gérer la commande des repas enfants (liaison froide, lait…)

- Vérifier l'application des normes HACCP
- Superviser tout le suivi relatif à la prestation repas en liaison froide ainsi que les achats de la biberonnerie
- Procéder aux achats des produits d'hygiène selon le marché en cours.
- Recenser les besoins en matériels et planifier leur demande d'acquisition ou de renouvellement.
- Participer à la définition des moyens affectés à la gestion de la sécurité incendie
- Suivi de la sécurité du bâtiment et des structures intérieures et extérieures et leurs aménagements

➔ **Management et animation des équipes**

- Participation à l'encadrement des enfants.
- Organisation du travail des équipes
- Définition et répartition de la charge de travail sur les différents postes
- Gestion des temps de travail et mise en place des plannings du personnel
- Gestion des absences et des remplacements
- Définition du plan annuel de formation continue
- Participation aux recrutements
- Mise en place de réunions de travail (organisation, projets, thématiques)

CONTRAINTES DU POSTE

Disponibilité

➔ Déplacements occasionnels

➔ Savoir gérer la polyvalence des tâches et les urgences.

➔ Discrétion professionnelle

CHAMP RELATIONNEL

➔ Le Maire, les Adjoints au Maire et deux Conseillers délégués.

➔ Directrice Générale des Services

➔ Le personnel, les services de la Commune.

➔ Les partenaires institutionnels : CAF, PMI, Conseil Départemental, MDPH, Perception

➔ Les partenaires éducatifs : écoles maternelles, crèches

➔ Les partenaires extérieurs : médecins, psychologues, services spécialisés

➔ Les fournisseurs/ les prestataires

➔ Les familles

SAVOIR-FAIRE / SAVOIR-ETRE

➔ Connaissances sur les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse

➔ Veille juridique, sanitaire et sociale

➔ Force de proposition et d'impulsion d'actions nouvelles

➔ Organisation du travail collectif

➔ Gestion des conflits, négociation et communication.

➔ Utilisation des logiciels informatiques

➔ Organisation, rigueur et discrétion.

➔ Adaptabilité

ERGONOMIE DU POSTE

➔ Téléphone fixe, ordinateur fixe, imprimante

C.C.A.S de La Londe

FICHE DE POSTE -

INTITULÉ DU POSTE

Directrice Adjointe de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
Fonction à Temps Plein, 35 heures annualisées

LIEU D'EXERCICE

➔ Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « La Maison de la Souris Verte »

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

➔ Exercer des missions propres et par délégation du Directeur
➔ Assurer le remplacement du Directeur pendant ses absences
➔ Veiller au respect du règlement intérieur

ACTIVITÉS DU POSTE

➔ **Missions exercées par l'Adjoint**

- Accueillir et encadrer les enfants.
- Supervision des activités du RAM
- Informer le Directeur à partir des observations faites sur le terrain.
- Organiser des formations auprès du personnel.
- Organiser des réunions concernant la vie de la crèche.
- Accueillir et encadrer les stagiaires et les nouveaux agents.
- Assurer le suivi des dossiers médicaux
- Organiser les visites du pédiatre
- Assurer le remplacement lors des absences du directeur (fonctions, missions et prérogatives du directeur)

➔ **Missions exercées en partenariat avec le Directeur**

- Gestion et suivi des contrats d'accueil de l'enfant.
- Organisation des inscriptions, présences et départs
- Gestion des plannings et organisation générale des équipes encadrantes et logistiques
- Gestion des conflits dans une équipe
- Définition du plan de formation annuel
- Gestion technique concernant l'entretien courant des locaux, matériels, mobiliers et espaces extérieurs

CONTRAINTES DU POSTE

➔ Disponibilité
➔ Déplacements occasionnels
➔ Savoir gérer la polyvalence des tâches et les urgences.
➔ Discrétion professionnelle

CHAMP RELATIONNEL
➔ Le Maire, les Adjoints au Maire et deux Conseillers Délégués. ➔ Responsable hiérarchique direct : La Directrice de la crèche ➔ Directrice Générale des Services ➔ Le personnel, les services de la Commune. ➔ Les partenaires institutionnels : CAF, PMI, Conseil Départemental, MDPH, Perception ➔ Les partenaires éducatifs : écoles maternelles, crèches ➔ Les partenaires extérieurs : médecins, psychologues, services spécialisés ➔ Les fournisseurs/ les prestataires ➔ Les familles

SAVOIR-FAIRE /SAVOIR-ETRE
➔ Connaissances sur les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse. ➔ Animation d'une équipe. ➔ Organisation du travail collectif ➔ Gestion des conflits, négociation et communication. ➔ Utilisation des logiciels informatiques ➔ Organisation, rigueur et discrétion.

ERGONOMIE DU POSTE
➔ Téléphone fixe, ordinateur fixe, imprimante

C.C.A.S de La Londe

- FICHE DE POSTE -

INTITULÉ DU POSTE

Assistant Éducatif Petite Enfance
Temps complet – Auxiliaire de puériculture territorial filière Médico-Sociale Cat C

LIEU D'EXERCICE

⇒ Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « La Maison de la Souris Verte »

MISSION PRINCIPALE DU POSTE

⇒ Organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service ou de la structure

ACTIVITÉS DU POSTE

- Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités et d'éveil en direction des enfants
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Prendre en charge les enfants porteurs de handicap
- Aménager l'espace de vie
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement
- Accueillir les enfants, les parents ou substituts parentaux
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant
- Garantir l'hygiène dans la structure : nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant ainsi que le matériel
- Veiller au réapprovisionnement
- Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant
- Apporter les premiers soins aux enfants en cas de blessures légères.
- Aider à la prise de médicaments sous la supervision d'une infirmière
- Participer au travail de l'équipe et aux réunions
- Participer à l'accueil et à la formation des stagiaires
- Signaler tout dysfonctionnement

LES CONDITIONS ET CONTRAINTES DU POSTE

- Nécessite une attention quotidienne pour appliquer les consignes de la direction, le matériel mis à disposition et les compétences acquises en formation pour éviter la survenue de troubles musculo-squelettiques (TMS).
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation de produits détergents ou toxiques (se protéger).
- Station debout prolongée
- Station à hauteur de l'enfant régulière
- Respecter les horaires fixés dans le planning.
- Horaire de travail variable en fonction des plannings
- Horaires réguliers mais pouvant être décalés (accueil d'urgence, etc.)
- Disponibilité
- Réunion possible le soir.
- Remplacer ponctuellement un agent absent après accord.
- Informer de ses absences et compléter le calendrier horaire de façon mensuelle.

MOYENS TECHNIQUES

- Local équipé et adapté
- Équipements particuliers en cas d'itinérance (minibus, poussettes, mobilier pliable, matériels éducatifs, etc.)
- Matériel de puériculture et de jeu adapté aux normes en vigueur, à l'âge des enfants accueillis et aux conditions d'utilisation
- Matériel nécessaire à la préparation des activités
- Produits d'entretien

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Au sein d'une équipe, autonomie relative dans l'organisation des activités quotidiennes
- Encadrement d'enfants (si auxiliaire de puériculture)
- Sous la supervision d'une infirmière, peut aider les enfants à prendre leurs médicaments

CHAMP RELATIONNEL

- L'élu
- Responsables hiérarchiques directs : la DGS et la Directrice de la crèche
- Relations régulières avec les différents membres de l'équipe
- L'ensemble des agents de la collectivité territoriale
- Les enfants et leurs parents
- Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychologue, infirmière, médecin etc…)
- Relations occasionnelles avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap, etc.)
- Relations régulières ou occasionnelles avec les acteurs locaux culturels, sportifs, éducatifs etc. ;

SAVOIRS / SAVOIRS FAIRE

- Titulaire du CAP Petite Enfance à domicile ; auxiliaire de puériculture en crèche
- Connaissance du développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans
- Notions de psychologie infantile/ Notions de physiologie et de psychomotricité
- Notions liées aux handicaps
- Principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.)
- Connaitre les règles d'utilisation, d'hygiène et de stockage des produits
- Maîtriser les gestes d'urgence et de secours
- Connaitre les maladies infantiles, les signaux d'alerte (fièvre, poussées dentaires, érythème, etc.), les symptômes et les conduites à tenir
- Connaitre les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux
- Connaitre les techniques d'animation et d'éveil des enfants/ Techniques artistiques, manuelles, ludiques
- Savoir élaborer un projet d'activités
- Connaitre les projets éducatifs et pédagogiques de la structure
- Techniques d'écoute active, de communication et d'observation
- Techniques de régulation et de résolution de conflits
- Fonction et rôle des membres de l'équipe
- Notions de gestion du temps/ Notions d'analyse des pratiques

SAVOIRS-ETRE

- Goût pour le travail en équipe et au contact d'enfants/ savoir être autonome
- Rigueur et réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence.
- Polyvalente, bon relationnel, disponibilité, patience, empathie, optimisme, flexibilité, bienveillance, écoute, discrétion

C.C.A.S de La Londe

- FICHE DE POSTE -

INTITULÉ DU POSTE
Animatrice Petite Enfance

LIEU D'EXERCICE
⇒ Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « La Maison de la Souris Verte »

MISSION PRINCIPALE DU POSTE
▪ Organiser et effectuer l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant

ACTIVITÉS DU POSTE
▪ Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie ▪ Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant ▪ Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant ▪ Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant ▪ Garantir l'hygiène dans la structure : nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant et le matériel ▪ Apporter les premiers soins aux enfants en cas de blessures légères. ▪ Nettoyer les appareils et matériels nécessaires après usage et veiller au réapprovisionnement. ▪ Signaler tout dysfonctionnement. ▪ Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression ▪ Participer au travail de l'équipe et aux réunions

LES CONDITIONS ET CONTRAINTES DU POSTE
▪ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation de produits détergents ou toxiques (se protéger). ▪ Station debout prolongée ▪ Station à hauteur de l'enfant régulière ▪ Moyens mis à disposition : matériel nécessaire à la préparation des activités, produits d'entretien ▪ Respecter les horaires fixés dans le planning. ▪ Remplacer ponctuellement un agent absent après accord. ▪ Informer de ses absences et compléter le calendrier horaire de façon mensuelle.

CHAMP RELATIONNEL
▪ L'élu ▪ Responsables hiérarchiques directs : la DGS et la Responsable de la structure ▪ Les membres de l'équipe ▪ L'ensemble des agents de la collectivité territoriale ▪ Les enfants et leurs parents.

SAVOIR-FAIRE
▪ Titulaire du CAP Petite Enfance ou expérience validée ▪ Connaissance de projets éducatifs et pédagogiques de la structure ▪ Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant de 0 à 6 ans ▪ Notions liées aux handicaps ▪ Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité ▪ Maîtrise des gestes d'urgence et de secours ▪ Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant ▪ Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits ▪ Connaissance des gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux ▪

SAVOIR-ETRE
▪ Goût pour le travail en équipe et au contact d'enfants ▪ Bon relationnel, écoute, patience, discrétion ▪ Rigueur et réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence. ▪ Polyvalence et disponibilité

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9. Pour que je sois bien traitée, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

- Les besoins fondamentaux de l'Etre Humain– Théorie de Maslow et Henderson-

- **Bibliographie**

- Laurence Rameau : « Les Espaces Ludiques »
- Isabelle Filliozat : « Au cœur des émotions de l'enfant »

Une souris verte

Une souris verte
Qui courait dans l'herbe
Je l'attrape par la queue
Je la montre à ces messieurs

Ces messieurs me disent
Trempez-la dans l'huile
Trempez-la dans l'eau
Ça fera un escargot
Tout chaud.